



DIRECTION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

PV 107 DTD/013 Réunion du 17/12/2018

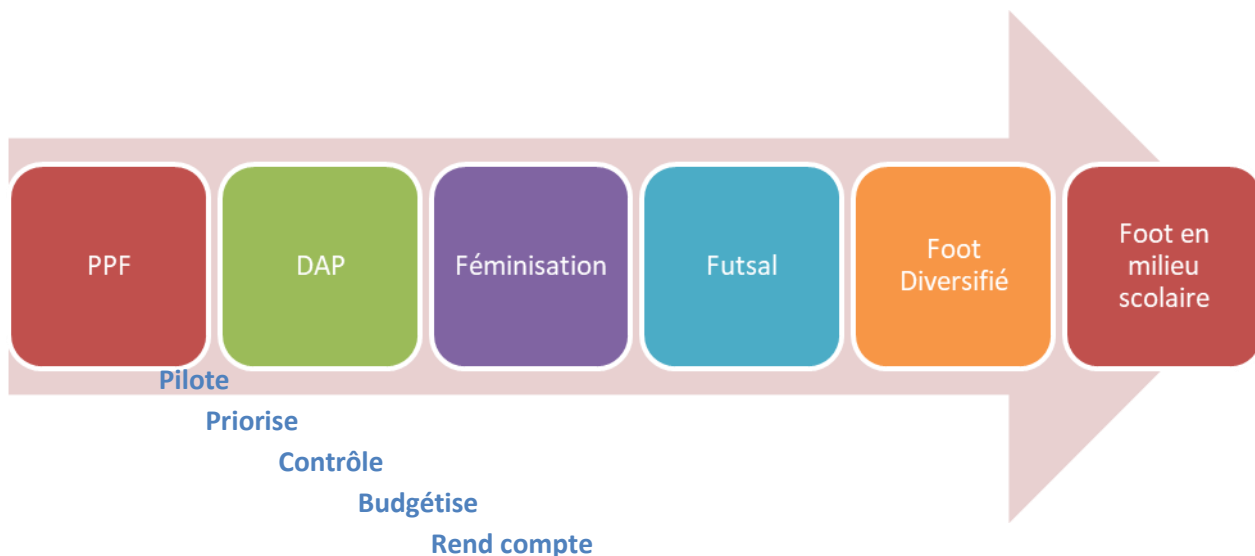
Présents : Mme Peggy SEURAT, Mrs Pierre-Yves BERNIER, Valentin BRUNET, Jordan CHAMPAGNAT, Nolan CHAVES, Sérafin DA SILVA, Tony SIOPATHIS-SADRAC,

Excusés : Mme Elodie DUCREUX, Mrs Victor BRIEND, Arnaud DUGOIS, Bernard LECOUR, Ludovic ROSSI, Sébastien VIAULT,

I - Mise à jour des membres et fonctionnement

Rappel - Définition des missions et contexte

La DTD, impulse et régule la politique technique et le développement. Elle coordonne le travail de chaque commission existante.



II – Commission DAP

Organisation des réunions de secteurs

Méthodologie inchangée avec :

- 5 réunions de secteurs
- Mise en place des 3 premières dates de plateaux au sein des secteurs de U7 à U11
- Relevé des clubs recevant pour les plateaux de mars à juin.
- Mise en place des plateaux de mars à juin lors d'une réunion au district.

Les dates de réunions sont fixées pour la semaine du 14 au 18 janvier 2019.

- Lundi 14 janvier à 18h30 → PY Bernier et T. Siopathis
- Mardi 15 janvier à 18h30 (2 réunions) → P.Seurat, PY Bernier et T. Siopathis
- Jeudi 17 janvier à 18h30 (2 réunions) → P. Seurat, T.Siopathis,
- Mercredi 23 janvier à 9h30 → Tous les éducateurs volontaires

Les calendriers des championnats U13, U15 et U18 devront être prêts pour le 14 janvier 2019.

III - Championnats Jeunes

Bilan 1^{ère} phase

RAS. Les clubs commencent à assimiler les nouveaux procédés. Hormis une ou 2 équipes en U13, les équipes sont engagées à leur niveau.

Equipes qualifiées en Inter-secteurs de Ligue

U13 : FDFC 1, DFCO 1, ASPTT Dijon 1, GJ MVSR, DFCO Féminin ou USCD.

U15 : USCD 1 et FDFC 1

U18 : FDFC 1 et Chevigny SSF 1

La DTD adresse à ses clubs toutes ses félicitations et leur souhaite de représenter au mieux les couleurs de la Côte d'Or durant la phase Printemps.

Validation des accessions à la trêve

	U13	U15	U18
<i>Accession en D1</i>			
<i>Accession en D2</i>			

IV - Programme Educatif Fédéral (PEF)

Brainstorming

Comment compenser le travail prévu par le service civique suite au désistement du volontaire ?

Se partager les tâches.

- Récupérer les fiches → Peggy Seurat
- Pages Facebook → Peggy Seurat alimentera
- PEF Adward + Concours LBFC → Tony Siopathis
- Communication / Outils + 1 réunion → Solliciter des éducateurs engagés et sensibles à la thématiques. Mickaël Roche et Nathan Fougereux seraient de bons appuis. P.Seurat se charge de les contacter.

V- Commission FootA L'ECOLE

Bilan

12 écoles engagées actuellement. Objectifs de 20 minimum.

Aucun cycle réalisé par nos services civiques actuellement, en raison des difficultés rencontrées pour l'établissement de leur contrat.

Comment s'organiser ?

- 1) S'appuyer sur les référents de clubs volontaires.
- 2) Les services civiques doivent s'engager. Objectifs de 8 classes pour chaque service civique.
 - Tony disponible régulièrement les mardi matin et jeudi après-midi
 - Valentin disponible régulièrement les jeudis après-midi.
 - Tony prospectera les communes dont les clubs ont des besoins.
- 3) Peggy communique avec IA et l'USEP en janvier 2019.

Etude de la vacation

La solution de la vacation n'est pas écartée, mais il faut plus d'éléments pour que la DTD puisse se positionner. En janvier 2019, un contact sera prise avec Profession Sport Loisirs 21 (APSALC21).

VI- Accompagnement LABEL

Contexte 2018-2019

- 14 clubs candidats (1 Clara et Jordan sur le niveau national, 6 clubs pour Jordan, 7 clubs pour Peggy, 1 Clara)
- 6 EFF
- 11 référents du comité directeur ont suivi la formation d'accompagnateur.

Corrélation entre les référents clubs et les techniciens pour l'accompagnement

Pour que les techniciens puissent avoir une visibilité sur les interlocuteurs (membres élus), un rapprochement a été fait entre les référents de clubs et les accompagnateurs formés.

Clubs	CTD suivi	Référents suivi formés
USC DIJON	J.Champagnat	D.Durand
ASPTT DIJON	J.Champagnat	D.Durand
DAIX FC	J.Champagnat	B.Lecour
FONTAINE LES DIJON FC	J.Champagnat	D.Durand
AS GEVREY-CHAMBERTIN	P.Seurat	P.Tilloi
AS GENLIS	J.Champagnat	PY.Bernier
CHEVIGNY St SAUVEUR F.	P.Seurat	J.Thibert
IS SELONGEY FOOTBALL	C.Sidobre + J.Champagnat	T.Waniart (Ligue)
AS BEAUNE	C.Sidobre	YP Bottou
US VILLERS LES POTS	P.Seurat	S.Da Silva
AS QUETIGNY	J.Champagnat	D.Durand
EF VILLAGES	P.Seurat	J.Thibert
JDF 21	P.Seurat	JM.Pagant
US SEMUR EPOISSES	P.Seurat	M.Monnin

Méthodologie

Un élu et un technicien doivent être présents lors de la visite de cadrage et de l'évaluation.

VII – Sections Sportive Feminine de Chevigny St Sauveur

Contexte

Avec l'ouverture de sections sportives à Blanzay (71) et Auxerre (89), la section sportive féminines du Lycée JM Boivin n'a plus de vocation régionale. La Ligue cherche donc à transmettre le dossier au district ou à un ou plusieurs clubs.

Brainstorming

Chaque membre se positionne sur la meilleure solution, selon lui, en donnant un ou plusieurs arguments.

	Points forts	Points faibles
District	Gestion une personne neutre Niveau du groupe moyen (pas de DFCCO)	Pb dérogation scolaire Coût supplémentaire pour le district
1 seul club	Un club support en gestion Pas de pb de dérogation	Faible niveau des joueuses
Collège de clubs	Partage des coûts Niveau du groupe moyen (pas de DFCCO)	Pb dérogation Gestion par une personne neutre

Avant que la DTD se positionne, des informations plus claires sont à obtenir auprès de la Ligue.

Il faut également se poser les bonnes questions : Quels avantages à avoir une section sportive féminines sur notre territoire ? Quels objectifs ? ...

Hors réunion : En cas d'orientation sur une solution portée par le District, la solution de recrutement

d'un éducateur technique départemental pourra se faire en regroupant les missions pour lesquels le district a des besoins réels (section sportive féminine / Foot à l'école / Soutien technique)

VIII- SOLLICITATION DFCO FEMININ

Contexte

Le DFCO Féminin est confronté à une problématique de niveau de jeu. Le meilleur groupe U15 joue en championnat U13G et le groupe supérieur (U16F-U17F-U18F-U19F) évolue en U19 national féminin. Le niveau U18 Féminin régional n'est pas suffisant selon eux pour assurer une progression des jeunes filles.

Leur volonté est d'être autorisée à faire jouer un groupe de joueuses U15F-U16F en championnat U15G au niveau départemental.

Brainstorming

L'avis des membres est partagé.

- La logique de progression tend à soutenir cette volonté
- Les règlements le permettent-ils ?
- A cet âge, des caractéristiques sociales et morphologiques ne favorisent peut-être pas cette mixité au sein de la même compétition ?

Positionnement

La DTD reporte sa décision à la prochaine réunion plénière en attendant :

- Les informations règlementaires (service juridique de la Ligue et étude des RG)
- Les expériences vécues au sein d'autres territoires → Se renseigner de ce qui est fait au sein de district ayant la même problématique (ex FC Nantes)
- Les études sur les pratiques sportives en mixité en pleine période d'adolescence.

IX - QUESTIONS DIVERSES

J. Champagnat (CTD PPF) fait remonter une demande de club : pourquoi il n'est pas possible pour **une même personne** d'encadrer à la fois l'équipe R1 de son club et à la fois l'équipe U14R de ce même club ?

- ⇒ Après lecture des Statuts de l'Éducateur, la question sera posée à la commission compétente de la Ligue.

X- Clôture

Les membres présents sont invités à représenter la DTD lors du tournoi de foot5 organisé par l'AEF21.

La prochaine réunion plénière est à déterminer courant mars- avril

Le Président

P-Y Bernier

Secrétaire de séance

S. Da Silva